



Convention sur la
diversité biologique

ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011



Réf.: SCBD/ABS/VN/SG/74855

4 février 2011

NOTIFICATION¹

Signature du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Madame/Monsieur,

Conformément à la décision X/1, paragraphe 2, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation s'est ouvert à la signature par les Parties à la Convention sur la diversité biologique au siège des Nations Unies à New York, le 2 février 2011.

À cette occasion, le Protocole a été signé par les gouvernements de la Colombie, du Yémen, du Brésil et de l'Algérie. Le Protocole demeurera ouvert à la signature jusqu'en février 2012.

Toutes les Parties sont priées d'accélérer leurs processus internes afin de signer le Protocole le plus tôt possible.

Veillez prendre note que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de gouvernement ou les ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer un traité doivent être munis des pleins pouvoirs requis, qui autorisent expressément un représentant nommé à signer un traité spécifique. Ces pleins pouvoirs doivent être délivrés et signés par l'une des autorités mentionnées ci-dessus.

Les États qui souhaitent signer le Protocole sont invités à contacter la Section des traités au siège des Nations Unies et, le cas échéant, à fournir des copies des pleins pouvoirs exigés à l'avance pour leur examen à la Section des traités. Les coordonnées des personnes ressources sont: Mme Muriel Djella Ogandaga, Tél: +1 (917) 367-9820; Fax: +1 (212) 963-3693; courriel: ogandaga@un.org; ou Mme Sagine Damas, Tél: +1 (212) 963-5047; Fax: +1 (212) 963-3693; courriel: damas@un.org.

Veillez agréer, *Madame/ Monsieur*, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif

Aux points focaux nationaux CBD et ABS

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5